

DEPARTEMENT
de l'AUDE

Arrondissement
de CARCASSONNE



REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Commune d'ALZONNE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du 13 Mai 2024

Le Conseil Municipal de la commune d'Alzonne, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Régis BANQUET, Maire.

Nombre de Conseillers

Présents : 16

Municipaux en service

18

Convocation du CM
en date du :

06/05/2024

Affichage en date du :

06/05/2024

Régis BANQUET

VIEU Brigitte, MEINIER Céline, BONNAFOUS Henri, GILLIS Cyril, CAHUZAC Carole

DENUC Anne-Marie, ENCINAS Nathalie, GIEULES Bernard

LEPRÊTRE Marianne, LOGEAIS Christelle, LOPEZ Jean, JEANET Anaïs,

RAMON Jérémie, RUMEAU Gérard, TISSEYRE Jacques

formant la majorité des membres en exercice

Absents (excusés) : 2

Secrétaire de séance : JEANET Anaïs

- **Approbation du précédent procès-verbal**

Le procès-verbal du précédent conseil municipal est approuvé à l'unanimité

- **Convention avec le SYADEN. Renforcement BT FONTGAYRAUD**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que, concernant les travaux de renforcement BT Chemin de Fontgayraud sur poste FONTGAYRAUD, il y a lieu de signer deux conventions avec le SYADEN pour :

- Mise à disposition du terrain section WD N° 72
- Autorisation de passage terrain WD N° WD-72

La commune est en effet propriétaire de ces parcelles.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et pris connaissance du contenu de ces conventions, **AUTORISE** Monsieur Le Maire à les signer.

- **Reconduction des lignes de Trésorerie**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune a sollicité deux lignes de trésorerie en 2023, pour une durée d'Un an.

- Une ligne de trésorerie contractée auprès du Crédit Agricole d'un montant de 150 000 euros.
- Une ligne de trésorerie contractée auprès de l'Agence France Locale d'un montant de 250 000 euros.

Ces lignes de trésorerie arrivant à échéance, Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de les renouveler pour une année supplémentaire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré **ACCEPTE** de renouveler les lignes de trésorerie mentionnées ci-dessus pour une durée d'Un an.

- **Demande de Subvention à Carcassonne Agglo. Restauration de l'Eglise**

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que, dans le cadre du projet de la restauration de l'église, la commune peut solliciter Carcassonne Agglomération afin d'obtenir une aide financière. Les travaux sont estimés à **251 268,69€ HT.**

Monsieur Le Maire propose le plan de financement suivant :

- Subvention du Conseil Départemental : 72 000€ (Attribuée)
- Subvention de l'état DETR : 48 000€ (Attribuée)
- Subvention Carcassonne Agglo : 81 000€
- Autofinancement : 50 268,69€

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal **ACCEPTE** de solliciter Carcassonne Agglomération pour l'obtention d'une subvention concernant le projet « Restauration de l'église » selon le plan de financement exposé ci-dessus.

- **Installation de Caméras de Vidéosurveillance**

Une étude est sur le point d'être finalisée pour l'installation d'un système de Vidéosurveillance sur la commune. Dix à douze caméras seront bientôt installées sur différents points stratégiques.

- **Départ de l'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)**

L'ASVP de la commune a souhaité mettre fin à son contrat au 30 avril 2024. Une étude est cependant en cours au sein des services de Carcassonne Agglo pour la mise en place d'une Police Municipale Intercommunale. Plusieurs communes du canton ont fait savoir leur intérêt pour que cette solution soit adoptée sur notre territoire. Différentes concertations auront bientôt lieu avec ces communes voisines intéressées quant à la possibilité de concrétiser ce projet.

- **Installation d'un médecin à la Maison de Santé**

L'installation d'un médecin à la maison de santé est imminente. Il ne manque en effet que la régularisation de quelques pièces administratives, notamment avec la Région Occitanie, pour que cette installation soit officielle.